



Location de voiture - surfacturation

Par **Patsen**, le **13/05/2012** à **11:55**

Bonjour,

J'ai loué par internet un véhicule automobile à l'aéroport de MADRID auprès de la Compagnie SIXT moyennant un prix de 164,98 € (location incluant assurance conducteur, tous kilomètres, assurance vol collision, CDW Franchise 350€, Tp franchise 350€.

Lorsque je me suis présenté au comptoir de SIXT, j'ai remis à l'hotesse de SIXT le contrat en question.

Celle ci m'a demandé en Espagnol si je prenais une assurance complémentaire ou autres. Ces questions ont toutes été suivies d'une réponse négatives de ma part.

Elle m'a alors demandé d'apposer ma signature sur une tablette informatique.

Et, après m'a remis le double d'un petit document en espagnol que je n'ai pas lu, ne manipulant pas très bien cette langue.

Le véhicule a été restitué à la date convenue dans l'état où il m'avais été remis.

Aucun document de retour ne m'a été remis et aucune signature demandée.

Au retour à mon domicile, je m'aperçois que SIXT m'a prélevée une somme supplémentaire de 185 €.

En me faisant traduire le document écrit en espagnol, je prends conscience que l'hotesse, malgré mes réponses négatives, m'a compté en plus : jours supplémentaires, assurance pneu, réduction franchise, etc....

Que me conseillez vous ?

Avec mes remerciements anticipés,

Patrick SEVIN

s